

RAPPORT ANNUEL 2018

1^{er} janvier au 31 décembre 2018



FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES
JEUNES CONTREVENANTS

LA FONDATION DE LA DEUXIÈME CHANCE

Notre logo se nomme GRANDIR.

On peut y voir un jeune et son mentor, ou encore la même personne à deux moments de sa vie.

- **Le gris verdâtre symbolise une étape qu'il faut dépasser.**
- **Le bleu sobre est représentatif d'un présent où les conflits sont résolus.**

Ce qu'éveille en chacun de nous le contact avec un jeune capable de violence est la réprobation. On a besoin de recul.

Paradoxalement, c'est le contact avec ces jeunes qui rétablit la relation. Nous sommes devant des êtres en devenir, comme nous l'avons été à leur âge, commettant chacun nos erreurs.

Nous savons que nous endossons une cause un peu aride, mais aussi que, si nous n'aidons pas un jeune qui dévie, il se perdra. **D'où l'importance de la deuxième chance!**

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

LES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2018

Lors de l'assemblée générale annuelle de la FQJC tenue le 1 mai 2018, les personnes suivantes ont été nommées pour agir à titre d'administrateurs de la fondation pour l'année 2018 :

- **Gilles Roussel**, Président
- **Réjean Tardif**, Vice-président, trésorier et directeur exécutif
- **Clément Laporte**, secrétaire
- **René-André Brisebois**, administrateur
- **Viateur Paiement**, administrateur
- **Étienne Choquette**, administrateur

LES GOUVERNEURS ET LES MEMBRES À VIE

Avant de déposer la liste des gouverneurs et celle des membres à vie, la proposition du conseil d'administration aux membres de l'assemblée générale à l'effet de nommer deux nouvelles personnes au titre de « Gouverneur de la FQJC » est soumise, soit :

- Mme Julie Morin, conseillère en orientation à l'école La passerelle, site Cité des Prairies, CIUSSS centre sud de l'île de Montréal;
- M. Jacques Dionne, professeur en psychoéducation et en psychologie à l'Université du Québec en Outaouais, titulaire d'un doctorat en psychologie de l'éducation et counseling de l'Université McGill

Le coordonnateur général, M. Claude Hallée présente succinctement les apports importants de ces deux personnes à la fondation.

La proposition est favorablement accueillie par l'ensemble des membres et il est convenu de planifier deux activités spéciales, avant la fin octobre 2018, pour souligner l'apport remarquable de Mme Morin et de M. Dionne et leur décerner officiellement le titre honorifique de « Gouverneur de la FQJC ».

La liste des Gouverneurs et celle des membres à vie sont déposées, le tout tel que stipulé dans les règlements de la FQJC.

LES GOUVERNEURS :

- Me Sylvie Bordelais
- M. John Brockman
- M. Jean-Marie Carette
- Mme Aline Carette
- M. Pierre Caron
- Ruby Cormier
- M. Raymond Gingras
- Michel Grisé
- M. Le juge François Godbout
- M. Jean Trépanier
- M. Maurice Kennedy
- M. Serge Laprade
- M. Robert Lefebvre
- M. André Leprohon
- M. Jacques Palardy
- Mme Lise Palardy
- M. Jacques Phaneuf
- M. Marcel Rose
- M. Gilles Roussel
- M. Rolland Sénéchal
- M. Clément Laporte
- M. Michel Tessier
- M. Rodrigue Lévesque
- M. Viateur Paiement
- M. Roger Bernard
- Mme Micheline Couture Dubé
- M. Jacques Dionne
- Mme Julie Morin

LES MEMBRES À VIE :

- Mme Micheline Couture-Dubé
- M. Ronald Adam
- M. Gérald Benoit
- M. Ghislain Bilodeau
- M. Guy Bonneau
- M. Réal Chainey
- M. André Chenail
- Dr Michel Farmer
- M. Victor Francoeur
- M. Donat Lavallée
- M. Maurice Levac
- M. Lionel Roberge

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme le dit si bien le vieux dicton africain, « **Il faut tout un village pour élever un enfant** », et ce même au Québec!

La FQJC fait partie du « village » et veut continuer à faire sa part pour soutenir et aider les « habitants du village » à accompagner ses enfants, même ceux qui ont besoin d'une deuxième chance!

Et ces jeunes à qui il faut offrir une deuxième chance, les jeunes contrevenants, ils ont bien sur les mêmes besoins que tous les autres jeunes, mais aussi un parcours de vie qui commandent des approches adaptées à leurs besoins spécifiques.

C'est dans cet esprit que la FQJC a revu ses programmes il y a quelques années. À la lecture de notre rapport annuel pour l'année 2018, vous serez à même de constater comment la FQJC, à la mesure des moyens dont elle dispose, est votre alliée potentielle pour poursuivre cet idéal.

Voici les grandes lignes de ce rapport :

NOTRE PROGRAMME SOUTIEN AUX JEUNES

- Une aide financière ciblée sur la réponse à un ou des besoins précis pour faciliter la réinsertion sociale d'un jeune : 30 jeunes provenant de 9 régions du Québec pour un montant de plus de 13 000 \$.
- Une aide financière pour des activités spéciales de groupe : Près de 3 500 \$ alloués qui ont bénéficiés à plus de 55 jeunes en provenance de 2 régions du Québec.
- L'appui à la persévérance scolaire et plus largement à la formation des jeunes, des outils toujours aussi essentiels pour favoriser une insertion sociale : nos bourses d'études Marie-Anne Bouchard et Ruby Cormier. Malheureusement cette année, sur huit bourses d'études disponibles, une seule a été attribuée, faute de demandes. Des actions seront prises en 2019 pour mieux faire connaître ces précieux outils mis à la disposition des intervenants pour les jeunes qu'ils accompagnent.

NOTRE PROGRAMME SOUTIEN AUX INTERVENANTS

L'actualité récente met à nouveau en évidence une vieille réalité : travailler avec des jeunes en difficulté n'est pas de tout repos pour les intervenants. Accompagner au quotidien des jeunes contrevenants présente aux intervenants sociaux et de réadaptation des défis multiples, très exigeants et plus souvent qu'autrement méconnus des autres collègues de l'établissement et de la population en général.

D'où l'importance de reconnaître et de souligner l'excellence de ces « professionnels de l'ombre » autant sous l'angle de l'intervention au jour le jour, nos Prix excellence au quotidien Raymond Gingras, que sous l'angle d'une carrière remarquable au service de la cause des jeunes contrevenants, notre Prix Excellence de Carrière Gilles Roussel.

Et tant lors de la rencontre organisée par les collègues de M. Pierre Dufour du CIUSSS Capitale Nationale pour la remise de son Prix Excellence au quotidien Raymond Gingras, volet psychosocial, que lors de celle organisée par les collègues de Mme Diane Boulanger du CISSS Montérégie-Est pour la remise de son Prix Excellence Carrière Gilles Roussel, nous avons à nouveau pu constater que les intervenants qui œuvrent auprès de la clientèle des jeunes contrevenants sont des personnes de grande qualité qui méritent d'être soutenues et reconnues.

NOTRE PROGRAMME SOUTIEN À LA RECHERCHE

Il est essentiel que les jeunes contrevenants puissent bénéficier d'une intervention appropriée à leurs besoins. D'où l'importance de soutenir les personnes qui font des recherches dans ce champ d'intervention spécifique, mais aussi et surtout de faire connaître les résultats de leurs travaux. C'est le grand objectif de la Bourse de rédaction Bruno B. Cormier. Le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal (CICC) nous apporte son aide pour repérer les projets qui méritent d'être soutenus. Cette année, la bourse a été attribuée à Mme Marie-Laure Payet pour son projet de thèse « Répondre au besoin de protection et au besoin de réadaptation: Trajectoires de services des jeunes faisant l'objet d'un double mandat au Québec ».

NOTRE PROGRAMME PROJETS NOVATEURS

Soutenir l'émergence et le déploiement de projets multisectoriels qui s'appuient sur les résultats des diverses recherches et de l'expérience terrain pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes contrevenants au moment de leur retour en société : c'est là la principale raison d'être de ce nouveau programme qui atteindra sa vitesse de croisière en 2019.

- **Le premier appel de proposition a été lancé en 2016** : le projet « Centre multiservices en partenariat », soumis par Mme Thérèse Boucher du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a débuté à l'automne 2018;
- **L'appel de proposition lancé en 2017** : le projet « Une voie partagée, selon les meilleures pratiques, dans l'intérêt des adolescents et des victimes! » soumis par Mme Valérie Paradis du CISSS du Bas-St-Laurent a franchi toutes les étapes fin 2018 et devrait débuter été 2019.
- **L'appel de proposition lancé en 2018** : Le projet « Déprogrammer les souteneurs de demain » soumis par M. René-André Brisebois du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est rendu à la dernière étape du processus et on peut croire qu'il pourra aussi se mettre en branle à l'été 2019.

Globalement, nous sommes heureux et fiers des résultats obtenus en 2018, mais pour les maintenir et espérer les améliorer, nous devons continuellement prendre les moyens pour garder ce lien si important avec les intervenants psychosociaux et de réadaptation ainsi que les directions des établissements pour garder vivante leur connaissance de l'existence de nos différents programmes. C'est là un défi constant face à un réseau toujours en mouvance au niveau de son personnel et en changement à bien des niveaux de son organisation.

C'est avec cette préoccupation en tête que nous avons continué à peaufiner notre nouveau site WEB et que nous nous sommes donnés d'autres outils de communication. En utilisant notre nouvelle image, nous avons conçu deux types de dépliants pour présenter notre offre de services, l'un destiné aux jeunes et l'autre aux intervenants. Ces dépliants ont été distribués à toutes les personnes désignées pour être nos interlocuteurs dans tous les CISSS et des CIUSSS de la province. Nous avons également fait l'acquisition d'un mur pour kiosque et de bannière à notre image que nous utilisons lors de congrès et des activités de remise de prix et bourses.

En regard du volet finance, l'audit de nos états financiers 2018 réalisé par la firme Cloutier&Longtin permet de constater que la situation financière de la FQJC est en bon état malgré un déficit de 132 899 \$, lequel sera épongé à partir des actifs nets non affectés de la FQJC. En 2019, la FQJC poursuivra ses démarches pour identifier de nouvelles sources de financement.

Le rapport de l'audit des états financiers de la FQJC est disponible sur demande.

Avant de conclure, je tiens à remercier notre coordonnateur général et « Webmaster » en devenir, M. Claude Hallée pour la qualité de son travail ainsi que notre comptable, M. Raymond Desjardins, qui, année après année nous assure d'une grande rigueur dans la tenue de nos états financiers et qui est toujours de bon conseil.

Je tiens également à remercier très sincèrement chacune des personnes de notre conseil d'administration pour leur dévouement indéfectible. Un merci tout spécial à Mme Nicole Cabana, une collègue de longue date qui a décidé de prendre sa retraite du CA en juin dernier. Elle poursuit différemment son implication avec nous à titre de bénévole.

Finalement, j'ai une pensée pour M. Jean-Marie Carette qui est décédé en janvier dernier. Cet homme visionnaire est à l'origine de notre fondation en 1978. Grâce à sa passion contagieuse, il a su rallier, autour de lui et derrière lui, une foule de personnes qu'il a amené à croire dans le potentiel de tous ces jeunes ayant commis des délits ainsi qu'en leurs capacités à devenir de bons citoyens.

Jean-Marie, tu as été un « grand chevalier de la deuxième chance ». MERCI et repose en paix.

Gilles Roussel,
Président

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

LES RÉSULTATS DES CONCOURS LANCÉS EN 2018

L'appel de candidatures pour les différents concours liés aux différents programmes de la FQJC s'est clôturé au début d'octobre 2018. En voici les résultats, pour chacun d'entre eux.

1. LE PROGRAMME SOUTIEN AUX JEUNES

1.1 LA BOURSE D'ÉTUDES MARIE-ANNE BOUCHARD

« Chaque année, la FQJC, offre une bourse de 750\$ à un jeune qui a réussi une étape importante de son parcours scolaire pour souligner son engagement dans la poursuite de ses études et sa volonté d'exceller ».

Dans le cadre de l'édition 2018 de la « Bourse d'études Marie-Anne-Bouchard », une candidature a été soumise, soit :

Adolescent (e)	Établissement	Candidature soumise par :
Adolescent « M »	CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	M Jean Rubens Saint-Éloy

Le jury de sélection qui a analysé la candidature était composé des personnes suivantes :

- ✓ M. Yves Laperrière, chef de services au CIUSSS de l'Outaouais
- ✓ Mme Nicole Cabana, bénévole de la FQJC;
- ✓ M. Étienne Choquette, membre du CA de la FQJC;
- ✓ M. Claude Hallée, coordonnateur général de la FQJC

Après discussions, le jury a décidé de retenir la candidature de « M », 19 ans, du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, candidature soumise par M Jean Rubens Saint-Éloy.

1.2 LES BOURSE D'ÉTUDES RUBY CORMIER

« Chaque année, la FQJC peut décerner 7 bourses d'études de 750 \$ chacune à autant de jeunes contrevenants pour les soutenir dans la poursuite de leur scolarisation. Ces bourses traduisent l'importance que la Fondation accorde à la scolarisation des jeunes contrevenants comme étant l'un des outils permettant leur réhabilitation »

En 2018, aucune candidature n'a été soumise pour ces bourses.

Bien qu'il soit possible de soumettre en tout temps une candidature pour ces bourses, la FQJC a décidé de les intégrer dans l'appel de candidatures de l'édition 2019 de ses différents programmes et bourses.

1.3 LE SOUTIEN MONÉTAIRE INDIVIDUALISÉ POUR SOUTENIR LA RÉINSERTION DES JEUNES

« Tout jeune assujéti à une ordonnance de la LSJPA peut en tout temps, par l'entremise de son intervenant, demander une aide financière. La FQJC veut ainsi répondre aux besoins des jeunes dans divers aspects de leur vie : école, travail, loisirs, logement, santé ou autre ».

Le comité mandaté par le CA pour analyser les demandes est composé de :

- ✓ Mme Nicole Cabana,
- ✓ M. Étienne Choquette,
- ✓ M. Réjean Tardif et
- ✓ M. Claude Hallée.

En 2018, le comité a traité les demandes en provenance de neuf (9) CIUSSS/CIUSSS et en a accepté trente (30) pour un montant global de **13 275.00\$**

Le tableau qui suit présente le nombre de demandes reçues et les montants alloués ventilés par établissements et par régions.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

DEMANDES ET MONTANTS ALLOUÉS EN 2018 VENTILÉS PAR ÉTABLISSEMENTS ET PAR RÉGIONS (Note : La région de Montréal comporte 5 CIUSSSS et la Montérégie 3 CISSS)		
Établissements/Régions	N demandes	Montant global alloué
CISSS du Saguenay-Lac-St-Jean	1	750,00 \$
CIUSSS Mauricie - Centre-du-Québec	8	2 850,00 \$
CIUSSS Estrie -CHU	2	625,00 \$
CIUSSS région de Montréal	5	1 700,00 \$
CISSS Chaudière-Appalaches	3	1 800,00 \$
CISSS de Laval	4	1 805,00 \$
CISSS région de la Montérégie	5	3 300,00 \$
CISSS du Bas-Saint-Laurent	2	445,00 \$
Total :	30	13 275,00\$⁽¹⁾

Note 1 : Chaque année, pour diverses raisons, certaines sommes allouées ne sont pas utilisées par les demandeurs et sont retournés à la FQJC. C'est ce qui explique que le montant global alloué puisse différer du montant réellement dépensé qui apparaît dans les états financiers audités.

Le tableau qui suit présente la ventilation des trente demandes acceptées en fonction de leur nature et de leur nombre:

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR NATURE	NOMBRE
Sport individuel (Toute activité sportive individuelle tel l'entraînement en gymnase)	8
Sport de groupe	2
Transport	1
Trousseau de départ (Les essentiels à la vie autonome : meubles, première épicerie, etc.)	12
Formation (Toute formation ou apprentissage qui peut faciliter l'insertion au travail)	1
Vêtement	1
Loisirs divers (Toute activité prosociale aidant un jeune à s'insérer dans la communauté)	5
TOTAL	30

Le comité d'analyse des demandes d'aide aux jeunes a également soumis au CA trois (3) projets spéciaux. Ceux-ci ont été acceptés à l'unanimité.

1. Le projet « CrossFit on the road » soumis par Mme Camille Hallée, éducatrice spécialisée et « coach de CrossFit, niveau 1 ».

Le projet « CrossFit on the road » a impliqué une quinzaine d'adolescents des unités LSJPA l'Émergence et l'Azimuth du campus Chambly, CISSS Montérégie Est. Il s'est déroulé sur une période de 12 semaines, du mois de juin au mois de septembre 2018, à raison de deux fois semaines.

Accompagnés de leurs éducateurs, ces jeunes ont pu découvrir un sport de haute intensité, mais qui respectait leur progression individuelle en étant adapté à leurs capacités physiques et cardiorespiratoires.

L'évaluation finale a permis de constater un niveau de satisfaction remarquable à tous les niveaux : adolescents, intervenants et entraîneurs.

Il convient de souligner la collaboration du centre d'entraînement CrossFit St-Hubert pour la réalisation de ce projet.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

2. L'intégration d'une ligue sportive de soccer à la programmation d'été des jeunes contrevenants de Cité des Prairies, soumis par Marie-Ève Giroux, coordonnatrice par intérim jeunes contrevenants, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

L'intégration d'une ligue sportive de soccer à la programmation d'été des jeunes contrevenants de Cité des prairies a impliqué directement quatre unités de jeunes contrevenants et plus de 40 jeunes y ont participé. Cette ligue de sport a permis aux jeunes de développer des habiletés et des compétences concernant le jeu lui-même, mais également de les exposer à un apprentissage compétitif sain. Ces jeunes ont reçu un équipement, ainsi qu'un enseignement complet, digne des équipes professionnelles. Plusieurs acteurs de la communauté ont été impliqués dans ce projet, dont les parents, la direction, les intervenants, les agents d'intervention et des entraîneurs de soccer.

Cette activité s'est déroulée sur dix semaines, à raison de quatre parties par semaine. Deux fois durant la saison des parties ont été jouées devant les parents et autres acteurs de l'installation.

3. La dictée de la francophonie

Les adolescents en mise sous garde fermée n'ont pas la possibilité de participer à la dictée PGL dans les écoles régulières. D'où l'idée de l'unité l'Émergence (Site Chambly) d'offrir à l'interne du Centre jeunesse, en collaboration avec les enseignants, la possibilité de participer à une activité équivalente qu'on a baptisée « La dictée de la francophonie ». Depuis quelques années déjà, la FQJC apporte son appui à cette intéressante initiative.

Le tableau qui suit présente les montants alloués et le nombre de jeunes touchés par les projets 1 et 2, le nombre de jeunes touchés par le projet 3 n'étant pas disponible.

DEMANDES ET MONTANTS ALLOUÉS EN 2018 POUR DES ACTIVITÉS SPÉCIALES DE GROUPE			
Établissements	Demandes	N / jeunes	Montant alloué
CISSS Montérégie Est	« CrossFit on the road »	15	1 500,00 \$
CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	Ligue de soccer	40	1 800,00 \$
CISSS de la Montérégie	Dictée de la francophonie	Non disponible	150,00 \$
Total :		55	3 450.00 \$

Globalement en 2018, notre programme Soutien aux jeunes a alloué un montant global de 16 725\$ au bénéfice de plus de 85 jeunes contrevenants (es) répartis dans neuf (9) régions du Québec.

2. LE PROGRAMME SOUTIEN AUX INTERVENANTS

2.1 LES PRIX D'EXCELLENCE AU QUOTIDIEN RAYMOND GINGRAS

« Ces prix veulent récompenser les compétences professionnelles de deux intervenants œuvrant en LSJPA dans un CISSS ou un CIUSSS – un intervenant en réadaptation et un intervenant psychosocial – dont les qualités inspirantes sont reconnues par leurs pairs ».

Dans le cadre de l'édition 2018 des « Prix d'excellence au quotidien Raymond Gingras », une candidature a été reçue. En fonction des critères d'éligibilité, cette candidature a été déclarée admissible, dans le champ psychosocial.

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

Candidature	Établissement	Candidature soumise par :
M. Pierre Dufour Intervenant psychosocial	CIUSSS-Capitale Nationale	M. Richard Hamel

La bourse de 1000\$ rattachée à ce prix a été remise à M. Dufour lors d'une réception organisée en son honneur par ses collègues du CIUSSS de la Capitale Nationale le 28 novembre 2018.

2.2 LE PRIX EXCELLENCE DE CARRIÈRE GILLES ROUSSEL

« Ce prix remis annuellement veut reconnaître l'excellence d'une personne qui mène ou a mené au Québec une carrière remarquable dans le domaine de l'intervention auprès des jeunes contrevenants ».

Dans le cadre de l'édition 2018 du « Prix d'excellence carrière Gilles Roussel », trois candidatures ont été soumises :

Candidature	Établissement	Candidature soumise par :
M. Jean-Pierre Gagnon	CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mme Véronique Bouchard
Mme Diane Boulanger	CISSS Montérégie-Est	M. François Bouvier
Mme Annie Bastien	CIUSSS du Centre-sud-de-l'Île de Montréal	Mme Johanne Paquette.

Le jury de sélection était composé de Messieurs :

- ✓ Gilles Roussel,
- ✓ Claude Hallée
- ✓ Réjean Tardif.

Les membres du jury ont tenu à souligner la grande qualité des trois candidatures reçues.

Après évaluation et discussions les membres du jury ont recommandé au CA la candidature de Mme Diane Boulanger à titre de récipiendaire du Prix Excellence de Carrière Gilles Roussel pour l'édition 2018.

Le CA a unanimement entériné la recommandation du jury de sélection.

Le 25 avril dernier, la bourse de 5 000 \$ rattachée à ce prix a été remise à Mme Boulanger lors d'une cérémonie organisée en son honneur par ses collègues.

3. LE PROGRAMME SOUTIEN À LA RECHERCHE

LA BOURSE DE RÉDACTION BRUNO- M. CORMIER

« Le Dr. Bruno-M. Cormier a été un pionnier de la psychiatrie légale et de la criminologie clinique au Canada. Il a milité pour que les adolescents bénéficient d'une intervention appropriée à leurs besoins dans des institutions conçues pour leur réadaptation. Il a participé activement à la création de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, dont il a assumé la présidence pendant 12 ans.

Créée en 1991, financée par la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, et cogérée depuis 2016 avec le Centre international de criminologie comparée, la bourse de rédaction Bruno-M. Cormier, d'une valeur de 5 000 \$, est disponible chaque année pour un étudiant des cycles supérieurs en cours de rédaction d'une recherche portant sur les jeunes contrevenants ».

Le comité de sélection était composé des personnes suivantes :

- Représentant le CICC : Mesdames Geneviève Riou et Karine Côté-Boucher;
- Représentant la FQJC : Mme Nicole Cabana et messieurs René-André Brisebois et Claude Hallée.

Le jury de sélection a retenu Mme Marie-Laure Payet à titre de récipiendaire 2018 de la bourse de rédaction Bruno-M. Cormier pour son projet de thèse qui s'intitule « Répondre au besoin de protection et au besoin de réadaptation : Trajectoires de services des jeunes faisant l'objet d'un double mandat au Québec ».

Ce projet porte sur le parcours institutionnel et l'intervention auprès d'un sous-groupe bien particulier de jeunes dont le passé témoigne d'un suivi en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et qui transitent vers le système de justice en vertu de la Loi sur le Système de Justice Pénale pour Adolescents (LSJPA). Ces jeunes faisant l'objet d'un double mandat sont reconnus comme les plus vulnérables et les plus à risque d'emprunter une carrière criminelle.

L'enjeu ici est de (1) comprendre comment leur besoin de protection et leur besoin de réadaptation sont rencontrés et (2) faire émerger les défis qui pourraient empêcher l'atteinte de cet objectif. Cette étape est cruciale dans une démarche plus globale de réduction de l'engagement dans le système de justice juvénile et d'amélioration des services offerts à cette clientèle vulnérable.

4. LE PROGRAMME PROJETS NOVATEURS DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION AUPRÈS DES JEUNES CONTREVENANTS

« Annuellement, les CIUSSS/CISSS sont invités à soumettre, avec leurs partenaires, des propositions pour mettre sur pied et réaliser des projets novateurs et multisectoriels visant la prévention de la récidive de jeunes contrevenants sous ordonnance de la LSJPA et permettant de répondre à leurs besoins de réinsertion.

La FQJC allouera un montant annuel maximal de 50 000\$ pour soutenir le projet retenu, ce montant étant renouvelable annuellement deux fois, sous certaines conditions, pour un montant maximal de 150 000\$ sur trois ans par projet.

ÉDITION 2018

Dans le cadre de l'appel de propositions de l'édition 2018 de ce programme, nous avons reçu trois lettres d'intention.

L'une de ces lettres d'intention a dû être retirée parce que le promoteur était un OBNL, ce qui ne respecte pas les paramètres de notre programme. Par ailleurs, le directeur de cet OBNL a été contacté et invité à se mettre en contact et à se coordonner avec la CIUSSS de sa région.

Les deux autres lettres d'intention ont été soumises par les établissements suivants:

- Le CIUSSS DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC, pour le projet « Intervention spécialisée pour les adolescents auteurs d'infractions sexuelles »;
- Le CIUSSS CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL, pour le projet « Déprogrammer » les souteneurs de demain : un projet de développement d'une intervention novatrice destinée aux jeunes contrevenants susceptibles de s'adonner à des activités de proxénétisme ».

Les deux lettres d'intention admissibles ont été soumises au jury de sélection composé des personnes suivantes :

- ✓ M. Jean-François Vézina, MSSS
- ✓ M. Clément Laporte - CA FQJC
- ✓ M. Réjean Tardif - CA FQJC
- ✓ M. Claude Hallée - Coordonnateur général FQJC

RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2018

Après évaluation, analyse et discussions, les membres du jury ont unanimement retenu la lettre d'intention du CIUSSS Centre-Sud-De-L'Île-De-Montréal pour le projet « Déprogrammer les souteneurs de demain » et ont recommandé au conseil d'administration d'inviter M. René-André Brisebois et son établissement à préparer et soumettre une proposition complète. Essentiellement, le but de ce projet est de développer une intervention visant à prévenir l'implication dans des activités de proxénétisme chez des jeunes contrevenants. Il s'actualisera en partenariat avec plusieurs organismes de la communauté.

Le conseil d'administration de la FQJC a entériné la recommandation du jury de sélection. La proposition complète a été annoncée pour janvier 2019.

ÉDITION 2017

Le projet novateur « Une voie partagée, selon les meilleures pratiques, dans l'intérêt des adolescents et des victimes! » soumis par Mme Valérie Paradis du CISSS du Bas-St-Laurent, en collaboration avec deux organismes de justice alternative : Équijustice de l'Est et Équijustice Rivière-du-Loup.

En suivi de la lettre d'intention soumise en 2017, Mme Paradis a transmis, à l'automne 2018, la proposition complète relativement à ce projet novateur, laquelle a été soumise au jury de sélection composé des personnes suivantes :

- ✓ M. Jean-François Vézina - MSSS
- ✓ M. Steven Pontbriand – Directeur Programme jeunesse CISSS Gaspésie
- ✓ M. Martin Careau - DPJ/DP Nunavik
- ✓ M. Clément Laporte - CA FQJC
- ✓ M. Réjean Tardif - CA FQJC
- ✓ M. Claude Hallée - Coordonnateur général FQJC

Après évaluation, les membres du jury ont unanimement recommandé au CA de soutenir ce projet dont le but est d'assurer ultimement d'accorder une place plus équitable aux victimes dans le processus judiciaire et une meilleure réinsertion sociale des jeunes contrevenants.

Le CA a entériné la recommandation du jury de sélection en décembre 2018. L'accord de contribution sera signé en 2019 avec le CISSS du Bas-St-Laurent et le projet devrait démarrer à l'été 2019.

ÉDITION 2016

En lien avec l'édition 2016 des projets novateurs, le projet « Centre multiservices en partenariat », un projet d'insertion travail et persévérance scolaire en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivières des Prairies, présenté dans la lettre d'intention soumise par Mme Thérèse Boucher du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal avait été jugé conforme aux objectifs du programme de la FQJC et le conseil d'administration avait invité Mme Boucher et son établissement à préparer et soumettre une proposition complète. Après quelques reports, celle-ci a été déposée à la fin janvier 2018.

Le tout a été soumis au jury de sélection composé des personnes suivantes :

- ✓ Mme Anne Duret, directrice Programme jeunesse CISSS Bas-Saint-Laurent et DPJ-DP par intérim
- ✓ M. Martin Vachon, directeur Programme jeunesse CISSS de l'Outaouais,
- ✓ M. Jean-François Vézina, MSSS, M. Réjean Tardif, vice-président exécutif FQJC,
- ✓ M. Clément Laporte - CA FQJC
- ✓ M. Réjean Tardif - CA FQJC
- ✓ M. Claude Hallée - Coordonnateur général FQJC

Après évaluation, les membres du jury ont unanimement recommandé au CA de soutenir ce projet dont le but est de soutenir la réinsertion des jeunes contrevenants en développant des connaissances et des compétences associées au niveau de l'autonomie socio-professionnelle et facilitant la réinsertion dans la communauté

Le CA a entériné la recommandation du jury de sélection en mai 2018. L'accord de contribution a été signé avec le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal en septembre 2018 et le projet s'est amorcé à la même période.

EN CONCLUSION

Défis multiples et réalisations de toutes sortes : les résultats obtenus nous encouragent à poursuivre l'œuvre de la FQJC.

Au global en 2018, c'est près de 44 000.00 \$ qui ont été alloués au profit des jeunes contrevenants et des intervenants qui œuvrent auprès d'eux.

En 2019, au seul poste budgétaire des projets novateurs, la FQJC prévoit allouer près de 100 000 \$ pour les trois projets novateurs (ceux du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et celui du CISSS du Bas-Saint-Laurent).

En terminant, nous souhaitons à nouveau souligner d'une façon spéciale le travail de toutes ces personnes qui interviennent au quotidien auprès des jeunes contrevenants.

Nous voulons également réitérer nos remerciements à toutes les personnes désignées dans les CISSS et CIUSSS pour être en lien avec la FQJC, aux DPJ/DP et aux directeurs et directrices des programmes jeunesse des nombreux CISSS/CIUSSS qui se sont impliqués activement en 2018.

Et finalement, un merci tout spécial à Mme Pascale Lemay et à M. Jean-François Vézina du MSSS qui continuent à nous aider à faciliter la circulation efficace de l'information.

NOTES :